L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 9 MAI 1894.

PROPOS ALLEMANDS.

M. de Bismarck vient de recevoir, à Friedrichsruhe, vingt-sept députés nationaux-libéraux.

Au cours de cette réception, il a beaucoup parlé, suivant son habitude.

En ce qui concerne, notamment, la politique étrangère et les conflits possibles entre nations, il a dit que pour le moment aucun Etat ne se sentait assez fort pour ne pas devoir craindre des complications, mais "qu'il était nécessaire de rester sous les armes".

Bismarck a omis d'ajouter que c'était par sa faute, que c'est lui qui, par l'arrachement de l'Alsace-Lorraine à la France, a condamné indéfiniment l'Europe à la plus ruineuse des paix armées.

D'autre part, le correspondant du *New-York Herald* à Rome publie le compte rendu d'une interview qu'il a eu avec le feld-maréchal comte de Blumenthal, qui fut chef de l'état-major général du futur Frédéric III, alors prince royal de Prusse, dans les guerres de 1866 et de 1870, et qui se rend actuellement à Naples. Voici le passage le plus saillant de cette conversation :

Je crois, a déclaré le maréchal de Blumenthal, que, dans le monde entier, et spécialement en Europe, la situation est assez mauvaise et que la guerre est nécessaire pour résoudre bien des questions.

La guerre entre des nations et des races différentes semble une nécessité à laquelle l'humanité ne peut échapper. En fait, tous les trente ans environ, nous sentons le besoin d'une de ces grandes boucheries qui exterminent des milliers d'hommes, renversant des obstacles précédemment envisagés comme pouvant résister à tout en rétablissant l'équilibre nécessaire pour le progrès et le développement de la science.

D'ailleurs, je ne suis pas absolument un partisan de la guerre et je crois que plusieurs années s'écouleront encore, que bien des événements, plus graves que ceux de l'heure présente, se produiront avant qu'une guerre éclate. Je ne serai certainement plus là lorsque le moment sera venu.

Ce sont naturellement les Français qui, plus que tout autre peuple, désirent la guerre, et ce n'est bien naturel : toute autre nation éprouverait un sentiment analogue dans les mêmes circonstances. Mais la France ne sera pas en état de se mettre en campagne tant que la Russie n'aura pas le même désir, et voilà pour quelle raison je ne crois pas que la guerre éclate prochainement : le Czar est éminemment un homme pacifique et ne voudra certes pas être celui qui encouragera ou stimulera les tendances françaises dans cette direction.

En dehors de la Russie, la France n'a pas d'alliés possibles ; elle ne sera jamais d'accord avec l'Angleterre, et, à part ces deux nations et la Triple Alliance, il n'existe pas de grandes puissances pour l'aider.

Au reste, un peu plus tôt, un peu plus tard, nous ne craignons rien ; nous sommes prêts pour toute attaque.

Il est à noter que, dans le monde militaire allemand, le maréchal de Blumenthal est, relativement, un pacifique.

MANIÈRE DE TRAVAILLER DE L'HISTORIEN BANCROFT.

Le récent passage de Mark Twain en France semble avoir attiré chez nous l'attention sur la littérature américaine. Voici quelques semaines, la *Revue encyclopédique* publiait de M. B.-H. Gausseron une étude relative aux écrivains contemporains des Etats-Unis ; le dernier numéro de la *Revue universitaire* donne, d'autre part, de M. Ch.-V. Langlois, la seconde partie d'un article très curieux sur M. H.-H. Bancroft, le célèbre historien, mort en 1891, à Washington. Celui-là fut, en vérité, extraordinaire, et rien n'est plus étrange que de voir cet homme éminemment pratique appliquer à l'histoire les méthodes de la grande industrie actuelle. Préoccupé de ne négliger aucun renseignement quelconque, il organisa une véritable usine, où, autour de lui, des armées de secrétaires, entraînés selon des règles rigoureuses, travaillent au dépouillement de bibliothèques entières, classent dans un ordre préalablement établi des centaines de milliers de fiches, extraient peu à peu et presque mécaniquement l'essence de tout ce fatras, et arrivant enfin à condenser en quelques volumes la substance de trente ou quarante mille tonnes.

LES CHINOIS ET L'ARITHMÉTIQUE.

On sera ravi d'apprendre que les Chinois qui sont, en général, de si bons commerçants, sont en même temps les gens de la terre les plus brouillés avec les quatre règles.

Ils ne savent pas un mot d'arithmétique, tel est le fait désolant qui ressort des récents examens triennaux subis pour le grade de "Hsin-ts'ai".

Un journal de Shanghai annonce donc que, pour la première fois, cette année, des problèmes ont été posés aux candidats. On leur a demandé de calculer la surface d'une sphère étant donné le diamètre, puis de résoudre la question suivante : Si l'on envoie 8,000 picols de riz, à 13 taels le picol, et que les frais de transport soient payés en nature à raison de 2 taels par picol, combien de picols de riz devra-t-on payer pour le transport ?

Voilà qui est enfantin, n'est-ce pas ? Eh bien, sur les 10,000 candidats fournis par la province de Tongh'ang, un seul a essayé de répondre et il est arrivé à des solutions telles que le président du jury l'a traité de "grand imbécile plein de prétention."

LE PLUS PETIT CONSCRIT DE FRANCE.

Parmi les conscrits qui passaient ces jours derniers la revision à Asnières figurait un petit nain qui certes doit détenir le record de la petite taille pour la classe de 1893.

Il va sans dire que, malgré la sévérité des instructions ministérielles, le conseil de revision a purement et simplement réformé ce jeune conscrit, qui mesure 73 centimètres, soit la taille d'un enfant d'environ deux ans.

Un médecin rend visite à Kelpurée, au débinard modèle qui est malade :

—Je vais vous poser des *sangsues* ! dit le docteur.

—Vous êtes bien bon. Seulement si ça ne vous faisait rien de me mettre, à la place, des *cent sous*.

Un tailleur se présente chez un de ses clients :

—Monsieur le baron, s'il vous plaît.

—Absent, cher monsieur ! Il est à Biarritz !

—C'est que je venais pour ma petite note.

—Oh ! si c'est pour votre petite note, M. le baron est encore plus loin que ça.

Looking after No. 1.

This is perhaps the most important duty in life. We owe it to ourselves to keep in perfect, physical health—we owe it to our families—our friends—to the future generations. We have no more right to neglect health, or suffer it by neglect to become impaired, than we have a right to rob the United States Treasury. It's not alone *our* health, it is part of the nation's health, and it is a sacred trust to look after it.

Too many of us are weak and debilitated, nervous and lacking strength — generally impure blood is the cause—often organic weakness—for such people **Brown's Iron Bitters** is the best remedy. It enriches the blood—sets the torpid liver and kidneys at work. *It does not stain the teeth.* But get the genuine—

BROWN CHEMICAL CO. BALTIMORE, MD.

La meilleure de toutes les poudres-levain.---Dernier rapport du gouv. des E.-U.

Royal Baking Powder

Absolument Pur.

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 9 Mai 1894.—Indications pour la Louisiane : Temps généralement couvert, avec averses le long de la côte et dans la partie plus au nord ; vents du sud-est.

Température du 9 mai 1894.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens.
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	74	21
Midi.....	92	30
3 P. M.....	90	29
6 P. M.....	88	28

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.—George Kellett à Mlle Alice Guénard ; Aramis Doublet à Mlle Elina Marquez ; Moran J. Kieffer à Mlle Elizabeth Wegmann ; Rudolph Wartberg à Mlle Annie Sophie Gauss ; Herman Jaffrey à Mlle Rosa Hellman.

NAISSANCES.—Mmes Emanuel Dittman, un garçon ; Ernest Henry Stream, un garçon ; Julius Schwabe un garçon ; Jacques Marcaide, une fille ; Arthur de Armas, une fille ; Richard Labranche, une fille.

DÉCÈS.—Gertrude L. Harris, 23 ans, 362 1/2 rue Quatrième ; Mme Mary Molan, 65 ans, 36 rue Nord Broad ; Edna Deichmann, 2 mois, 229 rue Gravier ; Herbert Fahnert, 6 mois, 366 1/2 rue Ste Anne ; Marie Thomason, 103 ans, 40 1/2 rue Urquhart.

Ventes Inscrites au Bureau des Aliénations.

J. Savini à la Italo-American Homestead Association, un terrain borné par les rues Broad, Colombus, Laharpe et Dorgenois, $1,800.

Héritiers de John Eckert à F. J. Sonnemann, trois terrains bornés par les rues Broad, Perdido, Gravier et White, $150.

John Everett à Francis Lory, Jr, cinq terrains bornés par le Chemin Public, les rues Homer, Odéon et Orléans, Cinquième District.

C. W. Mackie à Simon Haspel, quatre terrains bornés par les rues St-Charles, Pitt, Magasins et Constantinople, $10,500.

Mlle O. Verette à B. G. Carbajas, un terrain borné par les rues St-Pierre, Orléans, Dorgenois et Rocheblave, $225.

J. St-Ange à L. Ladwig, deux terrains bornés par les rues St John, Gayoso, Lopez et Washington, $600.

W. Seldner à Mme E. Fleury, un terrain borné par les rues Français, Union, Robertson et Villeré, $2,000.

Mme V. Mercier à James Lathrop, un terrain borné par les rues Washington, Chestnut, Quatrième et Coliaée, $2,200.

L. Kientz à V. Kientz, vingt-un terrains bornés par les rues Urquhart, Villeré, Matilda et Kentucky, $500.

W. C. Claiborne, Jr., à G. Denègre, une portion de terre bornée par les rues Prytanée, Huitième, Harmony et St-Charles, $19,000.

Veuve T. R. Jones à C. D. Walters, un terrain borné par les rues Jackson, Madison, Homer et Monroe, $400.

Total des ventes—$37,575.

Cour Criminelle.

Le juge Moïse a rejeté hier matin la demande de M. Adams, qui voulait que ses deux clients, MM. Barry père et fils, fussent jugés séparément et non avec le juge Whitaker. Les accusés ont comparu à la barre et ont nié leur culpabilité.

Deuxième cour de recorder.

Hier matin a comparu devant la 2ème cour de recorder une négresse du nom de Charlotte Cuba, qui habite la rue Bourgogne. Elle avait été arrêtée la veille au soir par un agent, ainsi qu'un Italien avec lequel elle se disputait. La négresse a dit au juge que l'Italien seul avait fait le bruit dont on l'accusait, et l'Italien a affirmé avoir été battu par la négresse.

Après s'être entendus condamner chacun à une amende de $10 ou a 20 jours de prison, ils allaient être ramenés dans leur cellule, lorsque la négresse profitant de ce que l'Italien se tournait de côté pour suivre l'agent, lui a donné en pleine figure un coup de poing qui l'a étendu sur le sol sans connaissance. Il lui a fallu plus de 10 minutes pour reprendre ses sens.

Charlotte Cuba, qui n'est pas à son coup d'essai, a été ramenée devant le juge qui l'a condamnée à $25 ou 30 jours, et comme elle est incorrigible, il va tacher de lui faire appliquer le "criminal act" en vertu duquel elle peut être condamnée à la détention perpétuelle.

Vols.

Un gamin audacieusement volé hier matin à une petite fille deux médaillons attachés à une chaîne qu'elle portait à son cou. La fillette, Cécile Brogier, se rendait à 9 heures du matin à l'école McDonogh No 18, coin St-Louis et Rampart lorsque, en y arrivant, elle a rencontré rue de Rampart un petit garçon qui l'a saisie et lui a brutalement arraché les deux médaillons avec lesquels il a pris la fuite.

Le vol a été si promptement accompli, que bien que plusieurs personnes en aient été témoins, le voleur n'a pas pu être arrêté. Toutes les petites filles de l'école se sont mises à sa poursuite, ainsi que les professeurs qui avaient été prévenues, mais le gamin s'est réfugié dans un magasin, et n'a pas pu être retrouvé.

Il a toutefois laissé derrière lui le produit de son vol, et la fillette est rentrée en possession de ces deux médaillons. Voyant que toutes les traces du voleur étaient perdues, on a immédiatement donné son signalement à la police du 4me precinct, qui est à sa recherche.

Une seconde tentative de vol a eu lieu la nuit dernière sur le derrière de la ville. T. Gleason et J. Dittman passaient à l'encoignure des rues Broad et Gasquet, lorsque soudain deux nègres sont sortis de derrière l'encoignure et, armés de revolvers, leur ont ordonné de leur remettre les objets de valeur qu'ils pouvaient avoir en leur possession. Ils allaient obéir sous la menace des armes, lorsque sont survenus deux passants qui ont mis les nègres en fuite.

L'hôtel St-Charles.

La démolition des murs de l'hôtel St-Charles continue et il ne reste plus trace de ceux de la rue Commune. On va commencer aujourd'hui la démolition de ceux de la rue Gravier. La façade sera attaquée la dernière. Les prisonniers qui jusqu'ici avaient recherché les cadavres sont abandonné leurs recherches après avoir trouvé plusieurs pièces du fameux service en or.

On pense que lorsque les travaux seront repris après la démolition des murs, les autres pièces seront aussi retrouvées. Elles n'avaient pas été fondues par les flammes comme on le croyait, mais simplement déformées.

Immigrants.

Environ 700 immigrants Italiens arrivés à bord du steamship "Montebello" ont débarqué hier matin au pied de la rue Enghien. L'un d'eux, Gaetano Rizzuto qui avait en sa possession deux machines à fabriquer le macaroni a été arrêté pour contrebande.

Manual Training School.

Les progrès des nouvelles bâtisses construites en face le parc Audubon pour l'Université Tulane sont tels, que le bâtiment dans lequel est établie l'école d'ouvrages manuels, sera mis en vente le 30 de ce mois. Elle est située à l'encoignure des rues Dryades et Lafayette et est admirablement placée pour être tranformée en usine. La vente sera faite par MM. Macon, Denis et Kernaghan.

La rue Gravier

L'ingénieur municipal a enfin pris la décision de réparer la rue Gravier, entre Baronne et Carondelet. Il n'est personne qui n'ignore l'état de cette rue lorsqu'il pleut, et même dans les circonstances ordinaires ; c'est toujours un bourbier malsain dont l'existence n'aurait pas dû être tolérée si longtemps dans le centre de la ville.

Les plans de l'ingénieur municipal sont très intéressants, parce qu'il s'agit de la mise à l'essai de raisseaux souterrains. La rue sera exhaussée au niveau des trottoirs et les ruisseaux seront ménagés sous ceux-ci. Si ce système est praticable, il sera très probablement appliqué à d'autres rues.

Société des Dames Servantes des Pauvres.

Nous rappelons que c'est ce soir qu'aura lieu la fête au profit de la Société des Dames Servantes des Pauvres, dans les salons de M. Geo. Smith, rue du Camp, 462.

D'aimables heures sont promises aux personnes qui y assisteront ; elles y entendront un concert vocal et instrumental des plus intéressants ; ainsi que des récitations françaises et anglaises. Entr'autres éxécutions sur le piano, notons celle de Miss Weber et de M. Ludovic, deux musiciens émérites.

Leur numéro est le premier sur le programme, un *Duo* qui ouvrira très heureusement la soirée.

No encores porte aussi le programme ; mais pareille interdiction n'est-elle pas par trop arbitraire ? Nous inclinons à croire que miss Weber et M. Ludovic, par leur jeu brillant, feront enfreindre cette interdiction.

La Société des Servantes des Pauvres, son nom le dit bien, est une des plus méritantes qui soient ; elle travaille dans l'ombre et exerce la bienfaisance à l'endroit de familles qui reçoivent l'aumône, mais ne la demandent jamais.

C'est une des plus anciennes d'ici. Elle est dirigée par des dames de notre meilleur monde, Mmes Hy. Ogden, Virginie Ducatel, Isaacson et autres, de zélées, de dévouées chrétiennes sachant s'émouvoir des misères humaines et toujours prêtes à secourir les malheureux, non seulement en leur laissant tomber dans la main la pièce qui leur assurera le pain du jour ; mais encore, mais surtout en leur apportant des paroles de consolation qui relèvent les découragés, leur font croire au coin bleu du ciel du lendemain.

Répondez donc avec un bienveillant empressement à cet appel qui nous vient de cette société. Pour le chrétien, ici bas, c'est toujours le temps des semailles ; viendra le jour de la moisson ; et quels épis d'or ne vous vaudront peut-être pas vos humbles sous !

CONSEIL MUNICIPAL.

Le meeting régulier des membres du Conseil Municipal a eu lieu hier soir, à 7 heures 30, sous la présidence du maire John Fitzpatrick.

Vingt-trois membres étaient présents.

Le message du maire est comme suit :

1. Rapport du trésorier de la ville pour la semaine finissant le 5 mai 1894.

2. Rapport du commissaire des édifices publics, contenant un tableau détaillé du travail exécuté par les prisonniers du Police Jail, du 1er mai au 7 mai 1894.

3. Pétition de propriétaires qui protestent contre le pavage en gravier, de la rue Carondelet, de l'avenue Louisiana à la rue Robert.

Respectueusement,
Signé : JOHN FITZPATRICK,
Maire.

Le Conseil reçoit favorablement une communication du maire dans laquelle celui ci annonce qu'il n'a pas approuvé trois ordonnances adoptées au dernier meeting du Conseil.

Ces ordonnances sont :

1. Une ordonnance en vertu de laquelle la compagnie de vapeurs, représentée par MM. Elder, Dempter & Cie, était autorisée à occuper certains quais.

2. Une ordonnance amendant l'ordonnance No 8,225, C. S., en vertu de laquelle l'usage de certains quais était accordé à MM. Charles Stoddard & Cie.

3. Une ordonnance autorisant F. Morero et frère à faire construire une voie ferrée reliant leur établissement situé dans l'île, borné par les rues Colapissa, Short, Troizième et l'avenue Carrollton, à la voie du chemin de fer Yazoo and Mississippi Valley.

Des congés de trente à soixante jours sont accordés à plusieurs employés de la ville.

Lecture est donnée des rapports des différents comités.

On adopte une ordonnance relative au pavage de la rue Alexander, de Canal au City Park.

Ordonnance relative au pavage de la rue Génois, de la rue Canal au Nouveau Bassin.

Ordonnance de M. Noel, relative au pavage de la rue Dryades, de la rue Dufossat, à l'avenue Peters.

Ordonnance du même, relative au pavage de la rue Delachaise, de St Charles à Carondelet.

Ordonnance du même, relative au pavage de la rue Bassin, de Canal à l'avenue Tulane.

Ordonnance du même relative au pavage de la rue D'Hémécourt, de l'avenue Hagan à la rue Génois.

Ordonnance du même relative au pavage de la rue Clarke, de Canal au Nouveau Bassin.

Ordonnance du même relative au pavage de la rue Carondelet, de l'avenue Louisiana à la rue Dufossat.

Ordonnance du même relative au pavage de la rue Gravier, de l'avenue Hagan à la rue Genois.

Ordonnance relative au pavage de la rue des Français, du chemin de Gentilly à Milneburg.

Ordonnance relative au pavage de la rue Français, du Chemin de Gentilly à la rue Dauphine.

Une somme de $5,000 est allouée pour le paiement des travaux de curage des différents canaux.

Rose Reynolds est autorisée à entretenir trois vaches chez elle.

J. B. Schroeder est autorisé à faire placer un conduit de quatre pouces entre son établissement et le fleuve.

Julius Kohler est autorisé à entretenir plusieurs chevaux chez lui, coin Carondelet Walk et Derbigny.

On accepte l'offre de Kelly et Grady pour la fourniture de la pompe de drainage de la rue Bienville.

Louis Chaplain est autorisé à ajouter un étage à l'immeuble situé au coin des rues Gravier et Remparts.

Le contrôleur est requis de demander des offres pour la fourniture de bois de construction

On adopte une ordonnance de M. Noel, accordant à la N. O. C. R. R. Co., certains privilèges relatifs au pavage des rues Baronne et Jackson.

MM. Denègre sont autorisés à entretenir plusieurs chevaux chez eux, rue Prytanée entre Première et Philip.

On adopte une ornonnance relative aux devoirs des gardiens de la morgue.

Ordonnance relative au pavage avec des blocs belges, de la rue du Camp, de Calliope à Ste Marie.

Adolphe Montedonse est autorisé à entretenir plusieurs chevaux chez lui, rue Laurel près Peniston.

Le contrôleur est requis de demander des offres pour la construction de trottoirs en shillinger, sur les deux côtés des rues Dorgenois et Rocheblave, de la rue du Canal à la rue St-Louis.

J. J. Coyle est autorisé à entretenir plusieurs chevaux chez ici, No 201 rue Calliope.

Grundy & Flanagan sont autorisés à se servir d'une machine à vapeur de six chevaux, dans leur établissement, rue Clara près Calliope.

On accorde certains privilèges à la ligne de vapeurs français.

Le Nouveau Maitre de Postes.

Bien que le terme d'office du directeur des postes n'expire qu'au mois d'août, il est probable que le nouveau titulaire entrera en fonctions le 3 juin, c'est-à-dire à la fin de l'année fiscale. Son cautionnement s'élèvera à la somme de $360,000, mais il lui sera facile de se le procurer. Il est en ce moment à Washington pour s'entendre avec les représentants de la Louisiane, au sujet des formalités à accomplir.

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés au World's Fair, au

DR. PRICE'S CREAM BAKING POWDER

LA PLUS PARFAITE FABRIQUE.

Une poudre de crème de tartre faite du raisin pur, sans ammoniaque, alun et autre ingrédien la falsifiant.

40 ANS D'ÉPREUVE

Le feu.

Hier matin, à 1 heure moins un quart le feu a détruit, avenue Hagan près Banks, une cabine habitée par une femme de couleur nommée Lizzie Scott. Pertes environ $250.

L'alarme a été donnée à la botte No 154 par l'agent Hubert du dixième precinct.

—A 10 heures du soir, un commencement d'incendie qui s'est déclaré dans un matelas, au No 335 de la rue Laurel, occupé par M. Cartwright et appartenant à M. P. Lozes, a causé pour environ $50 de dommages.

L'immeuble est assuré à la compagnie Interstate, et le mobilier l'est pour $500 à la compagnie Liverpool & London & Globe. L'alarme a été donnée à la botte No 7, par Ernest Munster, mais les flammes ont été éteintes par M. Hartman, un voisin, avant l'arrivée des pompiers.

L'Assassin Poligi.

Le chef Gaster a reçu avis de maintenir en état d'arrestation l'assassin Luigi Poligi en attendant que les mesures nécessaires puissent être prises pour le ramener à Central Park, un petit village de Long Island, où il aura à répondre à une accusation d'assassinat d'un de ses compatriotes.

Pour 15 sous.

Hier matin, vers 4 heures, deux nègres, Pierre St Cyr et Raymond, s'étant rencontrés au coin des rues Galvez et Bourbon, le premier a réclamé à l'autre 15 sous qu'il prétendait lui être dûs. Raymond, pour toute réponse, a tiré un revolver de sa poche et a fait feu, blessant St-Cyr à la main.

MENUS FAITS.

John Membat, un enfant de douze ans, passait à l'encoignure des rues Neuvième et Magasins, quand il a été renversé par un jeune Italien du nom de R. Lopass, qui allait lui tirer un coup de revolver quand un passant est heureusement survenu et a remis l'agresseur entre les mains de la police. Il a été écroué au poste du sixième precinct où une accusation de vols de vélo est tentative de meurtre a été portée contre lui.

BULLETIN Télégraphique.

Dix Jours dans une Caverne.

Un plongeur a réussi à arriver auprès des touristes qui étaient enfermés depuis le 28 février dans la caverne de Sonraich près de Gratz, Autriche.

Ils avaient été emprisonnés par suite d'une crue subite de la rivière sur laquelle débouchait la caverne, dont l'entrée se trouvait complètement fermée par des débris de toute sorte amenés par les eaux.

Il a fallu faire usage de la dynamite pour pratiquer une entrée et lorsque le plongeur a annoncé que les excursionnistes étaient encore vivants, cette nouvelle a été accueillie avec satisfaction par les centaines de personnes qui suivaient avec intérêt les travaux des ingénieurs. Le plongeur a malheureusement que les sept infortunés paraissaient être en partie privés de la raison, par suite des émotions auxquelles ils avaient été soumis.

Les touristes ont dit qu'ils avaient entendu les travaux qui se faisaient pour essayer d'arriver jusqu'à eux, puis que comme ils avaient progressé si lentement, ils avaient progressé si lentement, ils avaient fini par perdre tout espoir. Les explosions de dynamite leur ont rendu l'espoir d'être sauvés, bien qu'ils craignissent d'être ensevelis sous les débris de la caverne. Six des prisonniers ont eu la force de sortir seuls de la caverne, mais le septième était si faible, que l'on a été obligé de l'aider à remonter à la surface.

Double tragédie.

Une dépêche de Rome dit qu'un jeune homme du nom de Venzi qui appartenait à une des meilleures familles romaines, s'est rendu chez sa fiancée Mlle Clorinda Liberati, fille d'un haut fonctionnaire du ministère de la guerre, et lorsqu'elle s'est présentée pour le recevoir, il lui a tiré deux coups de revolver. Elle est tombée morte à ses pieds et il s'est immédiatement fait justice. On pense qu'il a agi dans un accès de jalousie.

Le message de Peixoto.

Le président Peixoto a envoyé au congrès son message dans lequel il dit que les rebelles qui s'étaient réfugiés à bord des navires portugais ont débarqué sur le territoire de la république Argentine et qu'il est à craindre qu'ils ne regagnent le territoire du Rio Grande do Sul. Il ajoute qu'il est possible qu'il y ait cette année un déficit de 46,000 contos de reis, et termine en disant que le gouvernement est enfin débarrassé de ses ennemis et qu'il est aussi fort qu'on peut le désirer.

San Salvador.

On dit que la révolution qui vient d'éclater dans le Salvador a pris un caractère sérieux. Il est probable que les Etats-Unis vont envoyer sur la côte ouest de ce pays le Ranger et le Bennington.

La marine anglaise.

L'ex-amiral Hood a demandé à la Chambre des Lords si les sommes votées pour la marine étaient considérées comme suffisantes pour le mettre au-dessus de toutes les flottes du monde.

Es premier lord de l'amirauté a répondu que le gouvernement était déterminé à maintenir la suprématie de l'Angleterre sur mer et que les mesures nécessaires avaient été prises pour une période de cinq années, mais que l'intention n'était pas de révéler les plans avant leur mise à exécution.

Blessé par un Taureau.

M. John Austin Chamberlain a été attaqué sur la ferme de son père par un taureau qui l'a violemment jeté à terre. M. Chamberlain a eu une jambe labourée par l'animal.

Dans la Sierra Madre.

9 mai—F. Murphy, un ingénieur américain qui vient d'arriver à Mazatlan, Mexique, a annoncé qu'il faisait partie d'une expédition qui a quitté Durango il y a un mois environ pour rechercher plusieurs chasseurs qui s'étaient perdus dans les montagnes de la Sierra Madre. Les points les plus dangereux et les plus inaccessibles ont été explorés.

Les voyageurs ont trouvé dans un ravin une partie des objets de campement appartenant à un des excursionnistes et plus loin un poteau qui avait été enfoncé dans le sol et auquel avait été attaché un morceau d'étoffe blanche auquel était épinglé un bout de papier portant ces mots : "Plus de provisions ; pas d'eau ; je vais gagner le pied de ce canon." 5 milles plus loin, on a retrouvé les cadavres de deux des chasseurs, à moitié dévores par les coyotes.

Les deux corps ont été inhumés à l'endroit même où ils avaient été trouvés et un tertre a été élevé pour indiquer l'endroit de leur sépulture. L'expédition a été obligée de se diviser en deux camps pour continuer ses recherches, mais lorsque la provision d'eau a commencé à diminuer, il a fallu rebrousser chemin. Les recherches ont été si complètes que si les chasseurs perdus eussent été vivants, ils eussent été retrouvés. On est certain qu'ils ont péri faute de provisions.

L'extradition de Cornelius Herz.

9 mai.—Le *Matin* affirme que le gouvernement insiste pour obtenir l'extradition de Cornelius Herz, bien que les tribunaux aient accepté le remboursement de 1,500,000 francs au liquidateur de la compagnie de Panama.

La grève.

9 mai—On écrit de Birmingham que les grévistes ont été en partie remplacés par des nègres. Ils se sont livrés à des menaces, mais jusqu'ici ils se sont abstenus de toute violence.

Des réunions sont tenues de tous côtés et des pancartes sont affichées, portant des couteaux, des revolvers, des cercueils et des ossements. On pense que l'attaque aura lieu ce soir, et l'on considère la situation comme très grave.

La question du sucre.

Les sénateurs qui se sont le plus opposés à la création d'un droit sur le sucre, et ceux qui étaient en faveur de son inscription sur la liste des produits entrant en franchise, ont décidé de s'opposer à la mesure adoptée par le comité de finances, parce qu'ils considèrent le droit de 40 0/0 ad valorem comme donnant aux membres du Trust 1/4 de sou par livre en plus du 1/8 de sou qui leur est accordé ouvertement.

Ils ne cherchent pas non plus à dissimuler l'irritation que leur a causé l'attitude des producteurs louisianais et déclarent qu'ils combattront toutes les concessions qu'il sera question de faire à la Louisiane. Le sénateur Breckinridge a proposé une mesure par laquelle la Chambre pourrait à son gré annuler ou réduire la prime ou le droit sur le sucre.

Prohibition.

Presse Associée—

9 mai.—Une dépêche de St-Louis annonce que la cour suprême de cette ville a décidé que la loi relative à la restriction de la vente des liqueurs, va être remplacée par une stricte prohibition.

Le tribunal a décidé que puisque la loi relative à la restriction a été reconnue inconstitutionnelle, celle qu'elle a remplacée doit rester en vigueur.

Un Cyclone.

9 mai—Un cyclone est passé sur le territoire Chickasaw et a laissé derrière lui des traces de son passage. Plus de vingt maisons ont été démolies. Plusieurs personnes ont été blessées dont quelques unes mortellement.

Assassinée.

On a trouvé à St Louis, dans une chambre, une femme du nom de Julia Gilson qui avait eu la tête presque séparée du tronc. Près d'elle a été retrouvé le couteau qui a servi à perpétrer le crime. La dernière personne qui a été vue en compagnie de la victime est son mari duquel elle avait obtenu le divorce.

Il ne fait pas bon parler à la légère des membres de la famille impériale d'Allemagne. Une dame de Berlin, âgée de soixante-dix huit ans, a failli l'apprendre à *ses* dépens.

Elle était poursuivie pour avoir tenu des propos irrespectueux sur le compte des deux plus jeunes enfants de l'Empereur, âgés respectivement de trente-six et dix huit mois.

Le ministère public n'a pas hésité à demander deux mois de prison pour la criminelle que le tribunal, plus indulgent, a acquittés.

Quelques définitions :

Réclame.—Le tarif de la gloire vagère.

La vie.—Un fleuve où on est mené en bateau.

Poème.—Une œuvre de patience pour les lecteurs.

Calendrier.—Les éphémérides du sentiment.

L'antiquité.—La jeunesse du monde.

Rossignol.—Un ouvrage destiné à rester—en magasin.

Robicon.—Le pont-aux-ânes des ambitieux.

Royaume.—Des sujets sous le même régime.

Coups de *Tam-Tam* :

Les coups amènent les coups, dit le proverbe.

C'est très exact. Il n'y a pas de *coup* d'Etat sans *coups* de fusil ni *coups* de canon—à moins que l'opération ne réussise sans *coup* férir.

Un jeune architecte vient de se siéder.

Il avait assez de *laris*.

Il en est des opinions politiques de certains généraux comme de leurs épaulettes.

Ils en ont une à droite et l'autre à gauche.

Encore un millionnaire qui vient de casser sa pipe !

Il faut bien être riche et ne manger de rien, personne, ici bas, n'est à l'abri de la *fin*.

Dans un salon :

—En somme, mon cher ami, qu'est-ce que la médecine, sinon un libre-échange?

—Un libre-échange ?

—Sans doute : le malade prend *l'ariz* du docteur, et le docteur prend *la ric* du malade.

SIGNAUX D'INCENDIE.

6 Harmonie & Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. & L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magasine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Collége.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Javée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Veuve.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magasine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Poste de la Cie de St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Clairbone et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt de L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Priere et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Parroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
412 Station de Police, Champs-Elysées
413 Bagatelle et Esplanade.
414 Bons-Enfants et St-Antoine.
415 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
416 Claiborne et St-Bernard.
417 Lapeyrouse et Miro.
112 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Royale et Dauphine.

HY WELLMANN, Président. CHAS H. SCHENCK, Vice-Président.
BANQUE D'ÉPARGNES TEUTONIA,
(TEUTONIA SAVINGS BANK.)
81.....RUE ST-CHARLES.....81
Reçoit des dépôts D'UN DOLLAR et au-dessus tous les jours de 9 h. du matin à 3 h. de l'après-midi, et, en outre, le lundi, de 5 h. à 7 h. de l'après midi.
Intérêt, au taux de TROIS POUR CENT par an, payable tous les six mois APRÈS TROIS MOIS.
W. W. WEISS, Caissier.
16 sept—1an

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.
—SUCCESSEURS DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Actif, valeur réelle.....$5,890,329
Pertes réglées à la Nouvelle-Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.
JULES TUYES, Agent-Résident.
29mai—1an 39 RUE CARONDELET.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompt aussitôt qu'elles sont justif